

Politique :

La coalition Arc-en-ciel à la croisée des chemins



Me Dodzi Apévon



Mme Brigitte Adjamagbo-Johnson

Invité de la semaine Kofi YAMGNANE, Président de SURSAUT-TOGO

"...En exigeant de fait la rétroactivité de la loi, l'opposition a exposé publiquement son amateurisme et son irresponsabilité !"



Kofi Yamgnane, Président de SURSAUT-TOGO

Maquis LA GRÂCE Guest House

Pâtisserie - Pizzeria - Restaurant

Service traiteur, Cuisine africaine et européenne

Immeuble face au grand magasin de Togo Télécom Qt Novissi

Nukafu/Ancien local d'IDS-Togo Tél: 91 97 8 57/ 99 46 43/27/22 36 77 11



DIPLOMATIE / COOPÉRATION :

Accord de coopération technique entre la République Togolaise et le Kosovo



Robert Dussey (g) et le PM de Kosovo (dt)

ECONOMIE/CONSOMMATION :

Baisse de 0,1% des prix à la consommation au mois de Juin



De la tomate fraîche

POLITIQUE :

Jean-Pierre Fabre, parle de sa tournée en Europe



Jean-Pierre Fabre, Président de l'ANC

Libre Opinion

Sondage exclusif, à 9 mois du scrutin présidentiel de 2015 : **Faure crève le plafond, Fabre plonge, Yamgnane perce...**

Publiez gratuitement vos annonces sur www.togotourisme.com

Météo

Mardi 22 Juillet 2014
Matin:
Ciel peu nuageux
24°C
Après-midi:
Ciel peu nuageux
29°C

EDITO

L'irresponsabilité de l'opposition togolaise

NOTRE OPPOSITION traîne des tares. Elle ne sait pas du tout ce qu'elle veut et surtout où elle veut aller. Cette opposition aujourd'hui incarnée par des têtes brûlées comme Jean-Pierre Fabre et son clan, également par ses suiveurs impénitents, manque cruellement de stratégies de lutte politique. Elle préfère se vautrer dans un amateurisme exécrable.

Notre opposition sous prétexte d'être intransigeante manque beaucoup d'occasions. A la grande déception, avouons-le de ses militants qui sont fatigués de suivre depuis des décennies des leaders qui ne connaissent rien de tout de la chose politique. Eh oui, ils croient que faire la politique, c'est insulter son adversaire politique, vociférer sur les chaînes de radios et de télévisions à longueur de journée et surtout tromper les militants.

L'opposition togolaise à la l'image de Jean-Pierre Fabre se présente aujourd'hui comme la plus minable de la région ouest africaine. Inconséquente et dépourvue de toute objectivité, elle végète dans l'amateurisme et l'irresponsabilité.

Cette fameuse opposition n'a pas honte de tourner en rond. Tantôt, c'est elle qui traite de tous les noms d'oiseau la communauté internationale, surtout quand la situation semble leur échapper, tantôt c'est elle aussi toute honte due qui lance un appel au secours à cette même communauté internationale autrefois et dans un passé très récent, traînée dans la boue des porcs. Pauvre et sacrée opposition togolaise. Elle est tout simplement irresponsable.

Crédo TETTEH

Libre opinion : Sondage exclusif, à 9 mois du scrutin présidentiel de 2015 : Faure crève le plafond, Fabre plonge, Yamgnane perce...

CHOSE PROMISE, chose due! L'Agence "I and I" a tenu parole et vous livre les résultats de ce sondage, à 9 mois de l'élection présidentielle de 2015. Un autre sondage suivra, à 6 mois, puis à 3 mois de cette échéance capitale...

Ce sondage est réalisé du 4 au 13 juillet 2014, sur 1003 de nos compatriotes, vivant sur le sol togolais, 534 femmes et 469 hommes, répartis sur toute l'étendue du territoire national, dans les 5 régions économiques du Togo (voir tableau 1) :

Régions économiques	FEMMES	HOMMES	Total
Rég. Maritime	148	130	278
Rég. des Plateaux	115	101	216
Rég. Centrale	103	83	186
Rég. de la Kozah	100	100	200
Rég. des Savanes	68	55	123
Total Général	534	469	1003

Tableau No 1

A) Premier scénario : Faure Gnassingbé se présente pour UNIR, contre un candidat unique de l'opposition...

a) Faure Gnassingbé contre Jean - Pierre FABRE (voir Tableau No 2)

Candidats	% obtenus par candidat	Résultats
Faure GNASSINGBE	79,8%	Elu
Jean-Pierre FABRE	15,0	Battu
Ne se prononcent pas	5,2	Abstention

Tableau No 2

Commentaire : lors du sondage dernier, réalisé du 9 au 17 février 2014, Jean- Pierre Fabre avait recueilli 18,1 %, et Faure Gnassingbé 73,2%.

Le leader de l'ANC a reculé de 3, 1 points...

Faure Gnassingbé a fait un bond de 6, 6 points...

b) Faure Gnassingbé contre Koffi Yamgnane (voir tableau No 3)

Candidats	% obtenus	Résultats
Faure Gnassingbé	71,8%	Elu
Koffi Yamgnane	24,8%	Battu
Ne se prononcent pas	3,4%	Abstention

Tableau No 3

Commentaire : lors du sondage réalisé du 9 au 17 février 2014, Koffi Yamgnane avait recueilli 20,9 % des voix et Faure Gnassingbé, 69,5% des voix. Faure a engrangé 2,3 % de voix et Mr Yamgnane, 3,9 %

c) Faure Gnassingbé contre Dodzi APEVON (tableau No 4)



Dr David IHOU

Candidats	% obtenus	Résultats
Faure Gnassingbé	83,0%	Elu
Dodzi APEVON	13,7%	Battu
Ne se prononcent pas	3,3%	Abstention

Tableau No 4

Commentaire : lors du sondage réalisé du 9 au 17 février 2014, Me Dodzi APEVON avait glané 19, 0 % de voix contre Faure Gnassingbé, qui avait obtenu 75, 1 %. L'avocat perd 5, 3 % des voix...

B) Deuxième scénario : Faure Gnassingbé se présente pour UNIR, et l'opposition présente plusieurs candidats de l'opposition, contre lui (tableau No 5).

Candidats	% de voix obtenus	Résultats
Faure GNASSINGBE	66,6%	Elu
Jean-Pierre FABRE	7,0%	Battu
Koffi YAMGNANE	14,8%	Battu
Dodzi APEVON	3,3%	Battu
Alberto OLYMPIO	1,7%	Battu
Gerry TAAMA	2,6%	Battu
Brigitte ADJAMAGBO	1,2	Battue
Ne se prononcent pas	2,8	Abstentions

Tableau No 5

Commentaires généraux :

La seule question posée aux sondés est : " En mars ou avril 2015, pour qui voterez-vous, à la présidentielle ? "

La perte d'audience des leaders de l'opposition peut s'expliquer par le refus de l'opposition d'avoir une conduite responsable, en désignant clairement un candidat unique pour affronter Faure Gnassingbé.

L'échec du dialogue de Togo Télécom II, le rejet par 63 députés du projet de loi de révision constitutionnelle, le refus de l'opposition d'organiser les Etats généraux de l'opposition, l'incapacité de l'opposition à innover, le mensonge de l'opposition qui disait aux militants que Faure ne peut plus se représenter en 2015, ...tout ceci explique le désenchantement de l'électorat habituel de l'opposition...

Individuellement, Fabre a perdu des plumes à cause de l'amplification de l'affaire des 500

millions de Fcfa, perçus par l'ANC, et de son incapacité à servir un discours non rayé à ses militants et militantes...

Koffi Yamgnane, qui s'est tu, depuis quelque temps, a la sympathie de l'électorat, surtout que sa partenaire de SURSAUT TOGO, la seule élue indépendante du Parlement, mène bien sa barque à l'Assemblée nationale...

Agence " I and I ", et Dr David IHOU, Consultant en Géopolitique et Stratégie Sécuritaire.

CULTURE /Adoption du Programme de développement culturel de l'UEMOA : Plus de 41 milliards de F.CFA pour faire du secteur culturel un pilier des stratégies pour l'intégration des peuples à l'horizon 2020

LE PROGRAMME de développement culturel de l'Union Economique Monétaire ouest Africain (UEMOA), un programme de plus de 41 milliards de F.CFA, a été adopté le 18 juillet dernier à Ouagadougou (Burkina Faso), lors de la réunion du conseil des ministres de la culture des Etats membres de l'Union. Mme Kouméalo Anaté, ministre togolaise de la communication avait activement pris part aux travaux.

Cette rencontre a pour objectif, l'adoption du programme de développement culturel de l'UEMOA. Elle s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de l'Acte additionnel instituant la politique commune de développement culturel au sein de l'Union économique et monétaire ouest-africaine, adopté à Dakar le 24 octobre dernier par la conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union.

Évalué à plus de 41 milliards de F.CFA, le Programme de développement culturel de l'UEMOA adopté le 18 juillet a été élaboré pour une période de sept ans. Principale vision de l'UEMOA à l'horizon 2020 : faire du secteur culturel un pilier des stratégies pour l'intégration des peuples, grâce à son patrimoine culturel riche et diversifié. Quatre axes ont été identifiés pour sa mise en œuvre : le développement d'un marché régional unifié des biens et services culturels, la promotion des métiers de la culture et la professionnalisation des acteurs et opérateurs culturels, la facilitation de l'accès des institutions et opérateurs culturels aux financements, et l'amélioration de la visibilité des expressions culturelles de l'espace communautaire.

Les résultats attendus sont : l'inscription de la culture dans les stratégies nationales de développement, la labellisation, par l'UEMOA, des biens et services culturels et leur promotion au sein de l'espace communautaire, et l'opérationnalisation d'un système d'information sur le secteur.

(...) Selon les constats, le marché actuel de l'Espace est diffus, caractérisé par l'informel, ce qui tend à annihiler les investissements tant publics que privés. Il s'agit donc de l'assainir et de le structurer, afin d'améliorer la circulation des acteurs, des biens et services culturels, de rendre le marché des biens et services productifs, de permettre aux entreprises culturelles d'être compétitives, pourvoyeuses d'emplois et génératrices de revenus et d'optimiser la protection de la propriété littéraire et artistique.

Quant à la promotion des métiers de la culture et la professionnalisation des acteurs et opérateurs culturels, elle vise à promouvoir, dans les structures de formation spécialisées, les métiers novateurs et valorisants, les statuts des artistes et des autres professionnels de la culture et à mieux gérer les entreprises culturelles. Ces entreprises culturelles devront également être reconnues et prises en compte dans les programmes de développement socio-économiques par les gouvernants.

Le troisième volet de ce programme porte sur la facilitation de l'accès des institutions et opérateurs culturels aux financements. Pour ce faire, le mécénat, le sponsoring et les financements innovants seront mis à contribution. Le quatrième axe, traite des actions à mener pour améliorer la visibilité des expressions culturelles de l'espace communautaire.

A l'issue des échanges, des recommandations ont été faites aussi bien à l'endroit des Etats membres qu'à la commission de l'UEMOA. Ainsi, il a été demandé aux Etats membres de l'UEMOA d'organiser des rencontres intersectorielles entre les acteurs, les ministères chargés des finances, et les institutions financières et commerciales, en vue de la mobilisation des ressources nécessaires aux actions et investissements culturels. Il leur est également demandé de dynamiser les cellules nationales de statistiques culturelles afin de disposer de données exhaustives et fiables sur le secteur.

A l'endroit de la commission de l'UEMOA, il est recommandé d'identifier les actions prioritaires de court terme à mettre en œuvre et d'organiser des rencontres entre les ministres de la culture et ceux en charge des finances et du plan sur les investissements et le financement de la culture, sous l'égide de la commission de l'UEMOA (...)

LE MÉDIUM
Hébergement d'Informations #
Social - Politique - Economie - Développement - Culture

Récépissé
N°0062/12/05/99/0465/29/10/12/HAAC

Adresse :
893, rue 19 Saint Joseph
01 BP : 450 Lomé
Tél : +228 22 37 86 99
Courriel : lemedium2013@yahoo.fr
Maison de la Presse, Casier N° 78

Directeur de la Publication :
CRÉDO ADJÉ K. TETTEH

Directeur de la Rédaction :
Ali SAMBA

Rédaction :
Jacques Komi SOLETE
Crédo TETTEH
Ekoué SATCHIVI
Dodo ABALO
Dezzy HUTCHNER
B. Oguki ATAKPA
Ali SAMBA
Didier AGBESSI
Koudjoukabal

Infographie : JPB

Impression : ST Louis,
Doulassamé-LOME Tél : 22 22 10 45

Tirage : 2.500 exemplaires

Distribution: Léo AYIVI (90 19 70 25)

Réclamez tous les mardis votre hebdomadaire "Le Médium"

dans les kiosques et chez vos marchands de journaux.

Prochaine parution le mardi 29 Juillet 2014

SOGESTI
Intégrateur de Système d'Information
Communication - Formation - Conseil
support@sogesti.net / www.sogesti.net

Rapidehosting.com
Nom de domaine gratuit.
Hébergement Linux de 10Go à 70 000/an!
Hébergement Windows-Afresco-Sharepoint

Visiter le site web
www.rapidehosting.com
Email: info@rapidehosting.com
<<http://rapidehosting.com/order/>>

Politique/Election Présidentielle 2015 :

La coalition arc-en-ciel à la croisée des chemins

QU'IL SEMBLE si loin pour le commun des togolais, la présidentielle de 2015. Mais si proche pour les hommes politiques, que les grandes manœuvres se mettent déjà en place du côté des partis de l'opposition. La reconstitution de la Commission Electorale Nationale Indépendante vient prouver une fois encore que l'union de l'opposition n'est qu'un leurre et que les togolais devraient se faire désormais une raison. La coalition Arc en ciel doit accepter l'évidence d'une impossible convergence de point de vue des deux blocs de l'opposition, Il n'y a aucune honte à l'accepter.



Me Dodzi Apévon



Mme Brigitte Adjamagbo-Johnson

Pierre Fabre. N'ayant pas accordé son vote à la loi sur le statut de l'opposition, mais se prévalant de ses privilèges, ce qui a fait dire à l'honorable Kissi la phrase citée plus haut, l'ANC et son président se retrouve aujourd'hui dos au mur par rapport à cette exigence de la coalition Arc-en-ciel.

Qu'elle est drôle, la situation dans laquelle se trouve le parti orange. A son corps défendant, l'ANC va devoir accepter que son pire ennemi, l'UFC, fait partie de l'opposition comme l'indique la loi sur le statut de l'opposition, que Fabre et ses amis n'ont pas voté. Et pourquoi ? A cause des privilèges du au chef de file de l'opposition. On aura tout vu dans ce petit rectangle de pays. Ainsi sont-ils, ces messieurs de l'ANC, qui hier faisait exactement la même chose quand ils dirigeaient l'UFC d'alors. La coalition Arc-en-Ciel doit comprendre que l'Alliance Nationale pour le Changement (ANC) ne peut se faire Hara-Kiri. Demander la clarification sur la position de l'UFC reviendrait, pour l'ANC, à se mettre elle-même la corde au cou

et se pendre, vu que tous les privilégiés dont elle jouit depuis presque un an ne dépend que de cette loi qui veut que l'UFC soit considérée comme un parti de l'opposition.

Sont-ils fou jusqu'à ce point pour le faire ? Non, Non et trois fois non." Nous sommes en plein dans les bisbilles politiques" avance un observateur de la scène togolaise. La chose paraît aujourd'hui claire plus que l'eau de roche. Pour ceux qui ne l'auront pas compris depuis des décennies, Jean Pierre Fabre, Patrick Lawson, Isabelle Ameganvi et autres Eric Dupuis viennent une fois encore de leur rappeler la morale de l'histoire de l'opposition togolaise depuis 1990 : " notre intérêt passe avant celui du peuple".

La coalition Arc en ciel, le dindon de la farce

"Apparemment, ces messieurs de la coalition Arc-en-ciel n'ont pas assez de se faire b... par leurs adversaires du CST " se désole un sympathisant de ce regroupement qui maîtrise mal sa colère. Il devient difficile pour les militants

et sympathisants de ces partis de comprendre l'entêtement de leur leader à vouloir, coûte que coûte, l'union avec des gens qui, visiblement, n'en veulent pas.

En effet, depuis que ces messieurs ont fait leur apparition sur la scène politique togolaise, ils n'ont pratiqué que la politique d'exclusion. De l'UFC des années 90-2000 et l'ANC des années 2010, ils n'ont jamais accepté les coalitions ou les unions de l'opposition proposées par les autres formations politiques. Tout le monde a en mémoire les différentes exigences de ces messieurs qui ont mené l'opposition dans le gouffre. Et c'est pourquoi l'opinion ne comprend toujours pas pourquoi Me Dodzi Apévon et sa colistière Mme Adjamagbo Kafui s'obstine à vouloir réaliser l'union de l'opposition avec l'ANC à moins qu'ils ne soient des sado-masochistes.

Il apparaît que les leçons du passé ne servent pas aux politiciens de la coalition Arc-en-ciel. Les douloureux événements des élections législatives passées sont en vives dans les mémoires des militants. La coalition Arc en ciel donne l'impression à l'opinion qu'il n'y a qu'elle qui veut l'union de l'opposition et que sans cette union, elle va disparaître. Quel intérêt a-t-elle à vouloir une union si visiblement et clairement l'ANC et son bras armé le CST ne veulent pas ? On avancera que le peuple le demande.

Mais il faut savoir que la plus belle fille au monde ne peut donner que ce qu'elle a. ne pas vouloir le comprendre devient une faute politique qui se payera très cher. Les prémices de cet aveuglement se font déjà voir. Au cas où la situation ne changerait puisque la loi actuelle fait l'UFC un parti de l'opposition, que ferait alors la Coalition ? Demander à l'ANC-ADDI de lui céder une, deux ou trois places, pour que cette discussion devienne encore un problème à gérer ?

Il est temps que la coalition laisse l'ANC dans sa démarche solitaire et égoïste se concentre sur l'explication de sa démarche et de ses projets pour le Togo aux populations. A force de suivre l'ANC dans ses errements politiques, c'est la coalition qui deviendra le dindon de la farce, s'il ne l'est déjà, vu les couleuvres que lui ont fait avaler l'ANC et le CST.

Ali Samba

Si les discussions entre les deux blocs de l'opposition restent en l'état, la Coalition-Arc-Ciel risque de n'avoir aucun représentant à la Commission Electorale Nationale Indépendante dans le cadre de la prochaine élection présidentielle. D'autant que les 5 propositions de noms envoyés sur la table du président de l'Assemblée Nationale au titre des partis de l'opposition siégeant au parlement ne sont que celles de l'ANC-ADDI. La réserve de la coalition Arc-en-Ciel sur la considération de l'UFC comme un parti de l'opposition ne peut être qu'un point de dissension entre elle et le clan ANC-ADDI.

La difficile équation de l'ANC

Jean Kissi, vice-président du Comité d'Action pour Renouveau(CAR) avait vu juste quand il disait que "l'ANC a mangé son Totem". Et nous y voilà. L'ANC ne pouvait en aucun cas remettre en cause ce qui lui confère le titre tant aimé de " leader de l'opposition" à son président Jean

POLITIQUE: Jean-Pierre Fabre, parle de sa tournée en Europe

Voici déjà une semaine que le président de l'ANC Jean-Pierre Fabre est rentré au Togo après une tournée dans quelques capitales européennes. Dans un entretien accordé à nos confrères de savoir news, Jean-Pierre a évoqué les contacts qu'il a eu lors de son séjour en occident.

Le président de l'ANC a justifié son déplacement par le fait de peindre la situation togolaise de vive voix à ses interlocuteurs. " Vous savez que nous ne sommes pas dans un monde clos. Car aujourd'hui, les pays se développent avec des partenaires. Et surtout avec la manière dont l'actualité politique se développe dans notre pays, il est nécessaire que notre part de vérité soit communiquée aux partenaires.

Nous sommes en face d'un régime qui a les moyens d'intoxiquer et de désinformer la communauté internationale. Alors, il nous revient, avec le peu de moyens dont nous disposons, de nous déplacer pour aller informer et expliquer de vive voix, la réalité de la situation sur le terrain." A dit Jean-Pierre Fabre.



Jean-Pierre Fabre, Pdt ANC

Il a indiqué qu'il a rencontré les partenaires traditionnels du Togo : la France (partenaire principal), l'Union européenne et des personnalités nécessaires à la recherche d'une solution à la crise qui secoue notre pays. J'étais à

Bruxelles et à Paris. " J'ai été reçu au service d'action extérieure de la commission de l'Union européenne par M. Nicholas Wescott. Au Quai d'Orsay, j'ai été reçu par le directeur Afrique Jean Christophe Belliard et

à l'Elysée par Thomas Melonio, Conseiller Afrique adjoint" a-t-il ajouté avant de poursuivre que les discussions ont porté sur la situation politique du pays, surtout que j'étais à Paris le jour où le projet de loi portant modifications de certaines dispositions de la constitution a été rejeté par l'Assemblée nationale.

Parlant du bilan de sa tournée, Jean Pierre Fabre s'est dit très satisfait. Vous savez, moi je suis toujours dans la logique d'informer. La contribution de la communauté internationale ne peut être qu'un appoint au règlement de la crise qui secoue le Togo. Il revient aux togolais de rechercher les voies et moyens par lesquels ils doivent régler leurs problèmes", a-t-il conclu.

Source : savoir news

lemedium2013@yahoo.fr

Zozo

L'AGRICULTURE FACE AUX ENJEUX CLIMATIQUES



Col. Ouro-koura Agadazi, ministre de l'Agriculture

La sécurité alimentaire est un défi que relève l'Etat togolais. Pour faire face aux conséquences du changement climatique sur l'agriculture, les ingénieurs et acteurs se réunissent pendant deux jours (du 21 au 22 juillet 2014) à Lomé pour élaborer des stratégies, identifier les mesures d'adaptation pour que les phénomènes naturels n'impactent pas sur l'agriculture.

Au cours de cet atelier, le projet d'Adaptation de l'Agriculture aux changements climatiques (ADAPT) sera lancé, et les participants seront informés et sensibilisés sur son contenu et sa stratégie d'intervention. Ils vont valider la communication élaborée par le consortium des points focaux des projets (PNIASA, PANA, PAGIRE). Cette formation a connu la participation des ministres de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche le colonel Ouro Koura AGADAZI, de l'équipement rural, NABAGOU puis de l'environnement et des ressources forestières, André JOHNSON. C'est un signe que le gouvernement se préoccupe énormément au secteur de l'agriculture.

L'HYPERTENSION ARTÉRIELLE: FORMATION DES FORMATEURS

La Ligue Ivoirienne Contre l'hypertension artérielle (HTA) et les Maladies Cardiovasculaires (LICHMC) en collaboration avec l'association médecins du peuple pour la lutte contre les maladies cardiovasculaires au Togo, forment les médecins togolais afin de leur permettre d'accroître leurs connaissances sur la prise en charge de l'hypertension artérielle. Cette formation est placée sous le thème " actualité dans la prise en charge de l'hypertension artérielle " et a commencé avec les médecins exerçant à Lomé ce lundi 21 juillet 2014, suivra l'étape de Kpalimé et Atakpamé.

Pour monsieur ADOUBI K. Anicet, cardiologue et enseignant à l'université de Bouaké en Côte d'Ivoire, cet atelier va permettre aux participants d'avoir toutes les informations possibles sur l'hypertension artérielle afin de former à leur tour leurs collègues des différents centres de santé.

Selon la cardiologue SESSO Zouwéra praticienne au CHR de Lomé, c'est une grande occasion pour les médecins togolais de pouvoir cerner la lutte contre les maladies causées par l'hypertension artérielle.

Zozo

DES BOURSES D'ÉTUDES JAPONAISES BIENTÔT DISPONIBLES AUX ÉTUDIANTS AFRICAINS

Jeunes étudiants africains vont bientôt avoir la possibilité de bénéficier des bourses d'excellence pour des formations en ressources humaines au Japon dans le cadre de " l'initiative Abe ", Lancé par le premier ministre japonais Shinzo Abe, cette mesure constitue non seulement une opportunité pour les jeunes Africains d'étudier au Japon, mais aussi à leur donner les compétences nécessaires pour prendre la responsabilité des relations commerciales entre le Japon et l'Afrique.

" A travers cette initiative, les étudiants africains pourront effectuer des stages dans les entreprises japonaises pendant leur séjour et seront aussi formés pour la gestion du futur réseau qui reliera le Japon et l'Afrique ", a indiqué le premier ministre japonais.

Dans le cadre de la consolidation des relations avec les universités pour la mise en œuvre effective de cette initiative, une délégation de l'ambassade du Togo au Japon a effectué une tournée dans certaines régions du pays, tournée au cours de laquelle des échanges fructueux ont été faits avec les autorités de plusieurs universités.

" Des échanges que nous avons eus avec les responsables des universités devraient sortir dans les jours à venir des propositions concrètes visant à l'établissement de relations de partenariat entre ces universités et celles du Togo ", s'est réjoui Steve Bodjona, chargé d'affaires à l'ambassade du Togo au Japon. Pour rappel, le député japonais Teshua Togo a effectué la semaine dernière une visite auprès du président de la République, Faure Gnassingbé et du premier ministre, Séléagodji Ahoomey-Zunu, dans le cadre du renforcement des liens entre les deux pays.

COMBATS TECHNIQUES ET SPECTACULAIRES CHAUDES EMPOIGNADES

Les luttes traditionnelles Evala en pays Kabyé se sont achevées en apothéose jeudi avec la grande finale qui a opposé la coalition Akei Lao Kioude Tchamdé à celle de Kadjika Awidina Koda Pittah sur le terrain de Kagnalada encore appelé terrain rouge.

Après des chaudes empoignades, les lutteurs Akei Lao Kioude Tchamdé très techniques ont dominé la rencontre sur un score de 55 contre 24.

Le chef de l'Etat a suivi dans l'après-midi les finales de Sarakawa et d'Agbandè-Yaka dans la préfecture de Doufelgou. Il avait à ses côtés le Premier ministre et le président de l'Assemblée nationale.

A Sarakawa, le duel ayant opposé la coalition Kpéssidè Kawa à Sara a vu la victoire de Sara sur l'alliance Kpéssidè Kawa 10 contre 7 chez les Evala et 7 contre 3 chez les Ahoza.

Le président Faure Gnassingbé

A Agbandè-Yaka, les lutteurs d'Agbandè-Yaka sud ont battu ceux d'Agbandè-Yaka nord par 19 victoires contre 14 chez les Evala, alors que ceux d'Agbandè-Yaka nord prennent le dessus face aux lutteurs d'Agbandè-Yaka sud par 21 victoires contre 15 chez les Ahoza sur le terrain cantonal. Ce même jour des demi-finales se sont déroulées dans les cantons de Landa, de Tcharè et Soumdina, Lama, Kouméa, Djamdè et des quart de finale à Lassa.

DIPLOMATIE / COOPERATION :

Accord de coopération technique entre le Gouvernement de la République Togolaise et le Gouvernement de la République de Kosovo

L'OFFENSIVE diplomatique du ministre des affaires étrangères et de la coopération se poursuit un peu partout dans le monde. Après sa tournée asiatique, Robert Dussey s'est rendu ces derniers jours en Europe notamment en Espagne où il a assisté à la cérémonie de signature d'une convention par laquelle l'Union Européenne a alloué près de 5 millions d'euros à la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) pour lui permettre de créer une réserve alimentaire régionale afin de faire face aux situations de crise alimentaire. Une autre étape de cette tournée européenne est celle du KOSOVO qui a permis au chef de la diplomatie togolaise de signer un accord de coopération technique avec les autorités de Pristina dans différents domaines.

Les termes de cet accord entre le KOSOVO et le TOGO indiquent que le Gouvernement de la République togolaise et le Gouvernement du Kosovo désireux de renforcer les relations amicales existant entre les deux pays s'efforceront de promouvoir la coopération technique et éducative entre les deux pays et vont convenir à travers leurs autorités compétentes, des dispositions particulières devant régir les différents programmes spécifiques de coopération technique à mener dans le cadre du présent Accord.

Education, diplomatie, sécurité.



Le ministre togolais des Affaires Etrangères, Robert Dussey (g) et le PM de Kosovo

L'accord stipule que le Gouvernement de la République du Kosovo mena à l'endroit de la République togolaise, à ses propres frais et en conformité avec les lois et règlements en vigueur dans la République du Kosovo (...) les formes de coopération technique suivantes :

- formations techniques aux ressortissants togolais en matière de diplomatie, de maintien de l'ordre, de sécurité et autres domaines décidés de commun accord par les deux Gouvernements ;
- envoi d'experts au Togo ;
- assistance au Gouvernement de la République togolaise dans d'autres domaines de coopération technique qui peuvent être décidées par consentement mutuel entre les deux Gouvernements.

Les deux Gouvernements favoriseront les échanges et la coopération dans les domaines de l'éducation, des sciences humaines et sociales, et d'autres domaines de

l'activité intellectuelle, sur la base de leurs intérêts mutuels, en offrant des opportunités à cet égard et en facilitant les contacts et les activités appropriées entre les institutions et les individus des deux pays, souligne l'accord

Il est indiqué que de tels contacts et activités peuvent, entre autres, inclure :

- la coopération entre les universités, les autres établissements d'enseignement supérieur, les sociétés savantes, les centres d'apprentissage techniques, et autres ;
- des échanges d'étudiants, de professeurs, de conférenciers, d'universitaires, de chercheurs, de responsables de l'éducation et de spécialistes, y compris les échanges soutenus par des bourses, des allocations etc.
- la coopération dans l'organisation de la recherche commune, des conférences et des colloques.

La République du Kosovo fournira aux citoyens de la République

Togolaise un certain nombre de bourses d'études de premier cycle et des cycles supérieurs dans les Universités de la République du Kosovo dans les domaines des sciences sociales, des sciences humaines, de l'ingénierie, de la technologie et dans d'autres domaines décidés de commun accord.

A cela, s'ajoutera une formation à l'Académie diplomatique de la République du Kosovo aux diplomates de la République togolaise dans des programmes convenus d'un commun accord en fonction des besoins et des programmes disponibles.

Aux fins d'une bonne application de l'accord, des Représentants désignés des deux Gouvernements se réuniront au besoin pour examiner et apprécier les programmes et activités en cours d'exécution et envisager les activités futures puis-formuler, le cas échéant, des recommandations aux institutions concernées. Ces Représentants désignés peuvent conclure des accords pour des programmes de coopération au nom des Gouvernements et accomplir toute autre tâche nécessaire à la mise en œuvre du présent Accord qui sera soumis à la Constitution et aux lois et règlements applicables dans chacun des deux pays.

Cet Accord entrera en vigueur pour une durée de deux (02) ans renouvelable, à l'issue d'un échange de notes par lequel chaque Gouvernement informe l'autre que les autorités compétentes de son pays ont exprimé leur consentement à être lié par l'Accord.

ECONOMIE/DEVELOPPEMENT :

La BIDC finance 3 projets majeurs dans l'Agriculture, l'énergie et l'infrastructure routière

LA BANQUE d'Investissement et de Développement de la CEDEAO (BIDC) accorde un financement partiel pour trois projets d'envergure au Togo. La signature de financement d'accord des trois projets entre la BIDC et le gouvernement togolais a eu lieu ce mardi 15 juillet 2014 au ministère de l'économie et des finances.

Les documents relatifs à ces accords de prêts, ont été signés, par M. Bashir Mamman IFO, président de la BIDC et le ministre de l'économie et des finances Adjé Otèth AYASSOR. Le ministre a saisi l'occasion pour saluer les efforts de la BIDC et apporter les encouragements du gouvernement à ladite banque.

Le premier projet concerne le Projet d'Appui au Développement Agricole au Togo (PADAT), d'un montant de 3.743.699.410 F CFA. Ce projet s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du Programme

national d'investissement agricole et de sécurité alimentaire (PNIA-SA) dont l'objectif est d'améliorer la sécurité alimentaire, d'accroître le produit intérieur brut agricole d'au moins 6% et de doper ainsi la balance commerciale et les revenus des producteurs.

Le second d'un montant de près de 4.300.000.000 environ de F CFA est relatif renforcement de capacité de distribution d'énergie électrique dans les grandes villes de l'intérieur du pays.

Il contribue à l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), notamment en matière de lutte contre la pauvreté et pour la croissance économique. Le renforcement de capacité de distribution d'énergie électrique dans les grandes villes de l'intérieur du Togo permettra de relever le taux global d'électrification et le taux d'accès aux services énergétiques modernes en milieu périurbain.

Le troisième est la réhabilita-



Signature de la Convention de financement par le ministre Ayassor (g) et le Président de la BIDC

tion de la route communautaire CU9 et de facilitation du transport sur le corridor Lomé-Ouagadougou (tronçon Blitta-Aouda). D'un montant de 19.600.000.000 de F CFA, le projet couvre une longueur de 48 Km sur une largeur variant de 10m à 13m, et a pour objectif sectoriel d'améliorer l'efficacité du sous-secteur des transports routiers, afin de soutenir le développement économique et social ainsi que l'inté-

gration régionale.

Conformément à ses orientations stratégiques, la BIDC s'est engagée à apporter son concours financier au Gouvernement de la République Togolaise afin de le soutenir dans ses efforts de lutte contre la pauvreté et dans sa politique de développement des infrastructures, qui constitue l'un des axes majeurs du Plan Stratégique de la Banque (2010-2014).

Source : Radio Lomé

**Invité de la Semaine : Kofi YAMGNANE,
Président de SURSAUT-TOGO**

"...En exigeant de fait la rétroactivité de la loi, l'opposition a exposé publiquement son amateurisme et son irresponsabilité !..."

A quelques mois de la Présidentielle 2015, qui constitue aujourd'hui l'appât des hommes politiques notamment ceux de l'opposition, et pour diversifier les points de vue et se faire une opinion de la compréhension et de la position de tout acteur politique, nous nous entretenons avec le leader de SURSAUT-TOGO.

Avec son franc parlé, Kofi YAMGNANE démontre l'amateurisme de l'opposition et dénonce surtout son irresponsabilité parlant de leur exigence en ce qui concerne la rétroactivité de la loi dans le cadre des réformes institutionnelles et constitutionnelles.

L'exclu de l'élection présidentielle de 2010 fustige également dans cette interview exclusive la complicité entre l'opposition et le parti au pouvoir. Car selon son observation, " les responsables politiques au Togo ont accepté depuis très longtemps, un jeu de rôles qu'ils se sont attribués : ceux qui gouvernent et ceux qui s'opposent sont tous les deux heureux chacun de son statut et des " avantages " qui y sont attachés et qu'il en tire. "

Les députés UNIR viennent de rejeter le projet de loi sur quelques réformes constitutionnelles, surtout sur la durée du mandat et le mode de scrutin. Comment réagissez-vous à cet acte posé par les députés UNIR ?

C'est un vote très surprenant, mais il sort tout droit des méthodes du RPT/UNIR ! Ces réformes ont été recommandées par l'APG de Ouaga depuis 2006 ! Le RPT puis UNIR ont toujours refusé de respecter leur parole donnée à l'époque puisque l'accord avait été signé par ces mêmes protagonistes. Huit ans après, le gouvernement fait semblant de vouloir enfin lui donner une suite favorable. Mais dans le même temps, il donne la consigne à ses " députés " de s'y opposer... En bons godillots qu'ils sont, ils se sont exécutés, au nez et à la barbe du peuple togolais et de la communauté internationale.

Par cet acte, Faure a fait la démonstration de sa volonté de rester au pouvoir quoi qu'il en coûte aux Togolais.

Pensez-vous que les députés de l'opposition ont une responsabilité dans le rejet de ces réformes d'autant qu'ils réclament l'application immédiate de la nouvelle constitution en visant Faure Gnassingbé ?

Non, l'opposition n'a aucune responsabilité dans cette affaire ! Il n'y a qu'au Togo qu'il est scandaleux de demander l'application immédiate d'une loi votée par la représentation nationale dès lors qu'elle est promulguée par l'autorité ad hoc ! Toutes les démocraties fonctionnent ainsi !

Par contre, aucune loi ne peut être rétrospective ! En vertu de ce principe, Faure n'avait rien à craindre de l'adoption de ces réformes, puisqu'elles ne peuvent pas s'appliquer à lui, sauf s'il décide de lui-même de s'arrêter dès 2015 ! En tous cas, personne ne peut l'y obliger. En exigeant de fait la rétroactivité de la loi (car en fait c'est qu'elle demandait), l'opposition a exposé publiquement son amateurisme et son irresponsabilité !

Depuis 2007, ce sont ces deux réformes-là qui sont les principales que l'opposition réclamait à savoir l'élection à deux tours et 2 mandats non renouvelables. Pourquoi cherchent-ils aujourd'hui la petite bête en voulant l'exclusion de Faure Gnassingbé ?

La réponse est dans la question : oui, c'est réellement " chercher la petite bête " et c'est totalement irresponsable, j'insiste !

L'opposition aurait-elle peur de Faure Gnassingbé ?

Non, je ne crois pas que ce soit de la peur ; je pense que c'est plutôt de la complicité. Selon mon observation, les responsables politiques au Togo ont accepté depuis très longtemps, un jeu de rôles qu'ils se sont attribués : ceux qui gouvernent et ceux qui s'opposent sont

tous les deux heureux chacun de son statut et des " avantages " qui y sont attachés et qu'il en tire.

Sinon, comment comprendre qu'au lieu de faire de la politique, c'est-à-dire travailler sur des projets de développement du pays et d'amélioration du sort des populations, tous ne se contentent que de faire de la diversion ?

Selon vous, quelle aurait été la bonne formule d'autant que le gouvernement ou le pouvoir a accepté les réformes sur le mandat et le mode de scrutin ?

Il fallait mettre le pouvoir devant ses responsabilités : accepter le principe de non-rétroactivité, proposer des amendements s'il y a lieu et mener le débat jusqu'à son terme. Cela aurait permis d'exposer au grand jour l'hypocrisie du pouvoir pour pouvoir le dénoncer auprès des Togolais et à la face du monde. Quel gâchis !

Comment appréciez-vous le gouvernement togolais qui fait des efforts pour une meilleure gestion du pays. Il améliore le climat des affaires, il a créé l'Office Togolais des Recettes pour une meilleure collecte des recettes du pays, la refondation de l'armée, le Fonds National pour la Finance Inclusive pour les plus pauvres, etc.

Comme vous le dites, il y a des efforts et les réformes accomplies vont " théoriquement " dans le bon sens, même si je pense que la priorité n'est pas là !

La priorité, c'est une réforme agraire digne de ce nom, sur le foncier et sur les méthodes culturelles permettant aux paysans de produire plus et mieux pour nourrir tous les Togolais ; la priorité, c'est la création des conditions permettant à tous les Togolais d'accéder à la santé ; la priorité, c'est l'éducation et la formation des jeunes et l'éradication de l'analphabétisme chez les adultes ; la priorité, c'est le lancement de grands travaux d'infrastructure (chemins de fer, autoroutes, canaux, production et transport d'énergie...) pour donner du travail à toute cette jeunesse diplômée ou non, qui perd son temps, son énergie et jusqu'à sa dignité sur ces fameux " zémidjans " ; la priorité, c'est les réformes sociales qui ramènent la paix, l'entente, la confiance et la convivialité entre les Togolais, au lieu de confisquer l'économie au profit des seuls barons du pouvoir et de leurs familles, de laisser brûler les marchés et de ruiner nos commerçants, d'instrumentaliser la justice tout en violant quotidiennement la loi... et ainsi créer et nourrir ces criantes inégalités dont crève le Togo !

L'élection présidentielle de 2015 s'approche à grands pas. Serez-vous candidat et comment vous allez vous y prendre ?

Oui, bien sûr je serai candidat et je l'ai dit dès 2010, après le rejet de ma candidature. Je sais que le pouvoir ne le souhaite pas, comme si c'est lui



Kofi Yamgnane, Président de SURSAUT-TOGO

qui se choisit ses adversaires ! Il s'évertue donc à semer toutes sortes d'embûches sur mon chemin, mais je ne me laisserai distraire par aucune de ses tentatives d'intimidation. Moi je travaille sur mon projet au bénéfice du Togo.

En 2010, il m'avait déclaré inéligible pour une sombre histoire d'acte de naissance ! Histoire incroyablement ridicule dont seul le Togo est capable ! Malgré toutes les difficultés qu'il m'a créées alors, j'ai réussi à refaire un acte de naissance conforme à ce que j'ai toujours soutenu, car c'est-à-dire la vérité ! La " justice " togolaise l'a finalement admis : j'y ai consacré 4 ans, mais j'y suis arrivé !

La nouvelle trouvaille pour tenter de me barrer la route, c'est le refus de mettre mon certificat de nationalité en conformité avec ce nouvel acte de naissance, parce que le pouvoir pense naïvement que j'ai cessé d'être Togolais par son seul vouloir ! Non, ce n'est pas ainsi que cela se passe : je suis né Togolais bien avant que tous ces gens-là voient le jour !

Je me prépare donc à entrer en campagne avec un projet de société nouvelle pour le Togo et un programme de gouvernement. Le moment venu, ces deux projets seront présentés au peuple togolais, débattus et amendés, le cas échéant, par lui.

Je souhaite une confrontation loyale et transparente, projet contre-projet ; programme contre programme. Je souhaite un scrutin serein, sans fraudes et sans violences.

Et que le peuple togolais choisisse le meilleur d'entre nous, en toute connaissance de cause et en toute liberté !

Quel est votre message pour le peuple Togolais ?

Je connais bien et je comprends les inquiétudes du peuple togolais. Pour l'avoir écouté et entendu, je sais aussi ce qu'il attend de moi.

Je veux simplement lui dire que c'est pour moi un honneur mais surtout une responsabilité dont je mesure le poids, que de m'adresser à lui pour lui dire l'ambition que j'ai de m'associer à son destin, si telle est sa volonté.

Je veux lui dire aussi que je n'ai aucun contentieux personnel avec le Président de la République, ni avec aucun membre de son gouvernement : je leur reproche seulement de mal gouverner, ou plutôt de ne pas gouverner du tout, notre pays.

Je veux enfin lui dire que je n'ai aucune animosité particulière vis-à-vis de notre armée qui ne fait que ce que le pouvoir politique lui commande de faire.

Peuple togolais, oui, je connais tes souffrances. Mais laisse-moi te dire ceci :

Depuis l'oppression coloniale jusqu'à ce jour, la violence politique, l'étouffement des libertés, l'exclusion et la peur ont toujours caractérisé le débat politique au Togo. Leurs effets combinés ont

engendré des ressentiments, des frustrations, des haines et des divisions qui se sont consolidés au fil des ans. Ces facteurs de déconstruction et de désunion ont produit à leur tour de profonds clivages à connotations tribalistes, ethno-centristes et régionalistes largement politisés en théorie comme dans la pratique.

Dans notre pays, et vous le savez mieux que moi, l'engagement politique se ramène à s'opposer aux autres, c'est une posture générale ; c'est une mode. Certes, toute option politique tire sa justification de son originalité, de son caractère d'alternative par rapport à d'autres propositions. Mais au Togo, tel n'est pas le cas. Qui peut nous dire de façon convaincante, en théorie comme en pratique, ce qui différencie fondamentalement les principales formations politiques en lice, y compris le RPT/UNIR ?

Au vu de tous ces éléments, ce que je vous propose très précisément, c'est plus qu'une alternance, c'est une alternative.

Tous les acteurs politiques qui se battent ici à la haine et à la mort prétendent paradoxalement poursuivre les mêmes buts politiques : la démocratie, la justice sociale, l'État de droit...etc.

Si tel était véritablement le cas, pourquoi depuis 50 ans qu'il est au pouvoir, le RPT/UNIR en soit encore à faire semblant de rechercher l'apaisement, après avoir semé l'injustice, la haine et la violence ?

Si tel était véritablement le cas, pourquoi l'opposition togolaise se montrerait-elle alors si incapable de constituer un front patriotique face au RPT/UNIR ?

L'histoire récente de notre pays nous montre que toutes les alliances et coalitions connues jusqu'à ce jour ont été et sont encore de purs marchés de dupes, truffés de mensonges, de roublardises et de traîtrises !

La raison de cette culture politique atypique, de mimique et de contre valeurs, est à trouver dans les ambitions égocentriques des élites. C'est à cette culture politique de " facilité " et de superficialité que doit s'attaquer notre engagement politique, pour les dénoncer et pour poser de nouveaux paradigmes porteurs d'espérance et de progrès.

Je répète, nous ne nous opposons à personne dans la forme ou pour la forme, nous avons un projet sociétal fondateur à partager et à réaliser avec le peuple togolais : il est notre véritable interlocuteur.

Ensemble, ranimons les valeurs cardinales chantées dans notre hymne national mais que nous avons depuis longtemps abandonnées : l'humilité, le courage, le sens de la justice, de la responsabilité et du sacrifice, l'esprit créatif, l'empathie, la générosité et la compassion, l'esprit de tolérance et de paix, et par-dessus tout, au regard du contexte, l'amour de la patrie.

Propos recueillis par Credo TETTEH

Zozo

VACANCES : LES GRANDES VACANCES ONT DÉBUTÉ EN EUROPE ET DE NOMBREUX TOGOLAIS S'APPRESENTENT À RETOURNER AU PAYS POUR PLUSIEURS SEMAINES D'UN REPOS BIEN MÉRITÉ

Depuis hier lundi, sont exemptés de visa d'entrée et de sortie les Togolais détenteurs d'un passeport étranger, à l'exception de ceux ayant légalement renoncé à leur nationalité togolaise d'origine.

Dorénavant pour rentrer au Togo, les membres de la Diaspora devront présenter leur passeport obtenu dans le pays d'accueil accompagné, soit d'un passeport togolais en cours de validité ou au minimum d'une carte d'identité nationale en cours de validité ou d'une carte consulaire dûment délivrée par un consulat du Togo ou encore de tout autre document pouvant prouver l'origine togolaise des intéressés.

Pour ce qui concerne les compagnies aériennes, les dispositions internationales s'appliquent comme par le passé.



Air France rappelle aux passagers que seul un passeport en cours de validité est considéré comme étant un document de voyage. Il appartient à son titulaire de veiller à la date d'expiration.

Une carte d'identité ou de résidence n'est donc pas acceptée.

SWIFT EXPRESS ENTRE DELHI ET LOMÉ

Le Togo et la Exim Bank of India ont signé le 20 juin dernier deux accords de financement d'un montant de 82 millions de dollars. Le premier projet intitulé 'Rural Electrification-phase 3' (30 millions de dollars) vise à renforcer les capacités de production du système électrique afin de permettre à la CEET de couvrir les besoins de 150 localités.

Le second projet, '161KV Power Transmission Line' (52 millions de dollars) concerne l'installation d'un réseau à haute tension capable de répondre à la demande en énergie de la partie septentrionale du Togo. Il s'agit des zones Kara-Mango-Dapaong.

L'argent vient d'être décaissé, apprend-t-on lundi auprès du ministère des Mines et de l'Energie.

Les travaux vont pouvoir débiter très rapidement.

Zozo

LES FEMMES DE MÉDIAS
RECYCLÉES EN GENRES
JOURNALISTIQUES DE BASE

Faire la promotion de la femme dans le journalisme ; c'est l'un des objectifs de l'association des Gens des Médias de la région des Savanes (GEME-SA). Ainsi, GEME-SA a bénéficié d'un financement du groupe Action Solidarité Tiers (ASTM) pour la mise en œuvre du projet " Femmes et médias en milieu rural ". En octobre 2013, 30 femmes venues des organes de presse et du Réseau Femmes et Développement (REFED)-Savanes ont été formées sur les genres journalistiques de base. Elles sont invitées cette année à un recyclage devant permettre de les accompagner vers le professionnalisme dans leur métier de journaliste.

L'atelier qui se tient depuis le 1er juillet dernier au collège des artistes de Dapaong prend fin aujourd'hui. Les travaux ont été ouverts par Mme Lamboni Yendoutanpo Sérachine. Dans son intervention, elle a invité les femmes à plus d'ardeur dans les travaux afin de mettre à profit les acquis de la formation. Les participantes vont être renforcées sur le module et seront initiées au montage audio numérique.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE EN
QUÊTE D'AGRÈMENT POUR
S'IMPLANTER AU TOGO

Décidément, la destination Togo



continue d'attirer les investisseurs et surtout les acteurs du secteur bancaire à travers le monde.

Selon une information mise en ligne le mercredi par Jeune Afrique, la banque française Société générale a décidé de s'implanter au Togo, où elle a demandé un agrément ". La banque française déjà présente au Bénin voisin entend ouvrir SG Togo qui sera une succursale de SG Bénin (4ème dans ce pays) ; Ceci dans l'optique de permettre à la filiale de Cotonou de diversifier ses risques.

Constat fait, c'est que la Société générale, présente également au Congo depuis déjà deux ans manifeste ainsi son intérêt pour les pays dits de " petites " économies en Afrique.

Et comme porteur d'un tel projet d'implantation de SG au Togo, on annonce le nom du récent directeur général nommé de la filiale béninoise, Laurent Mortreuil. Il entend ainsi palier aux difficultés rencontrées par SG Bénin dans un environnement économique local compliqué et dont les risques sont réels. Emargeant à 1,122 milliards d'euros comme produit net bancaire dans la zone Afrique et Moyen-Orient, la SG est actuellement présente à Madagascar, en guinée équatoriale, en Côte d'Ivoire, au Bénin, au Burkina Faso, en Guinée, au Cameroun, au Ghana, au Sénégal, au Tchad, au Maroc, en Algérie et en Tunisie.

ECONOMIE/CONSOMMATION :

Baisse de 0,1% des prix à la consommation au mois de Juin

SELON LA Direction Générale de la Statistique et de la Comptabilité Nationale, le niveau général des prix à la consommation a connu une baisse de 0,1% en Juin après une hausse successive amorcée depuis le mois de février 2014. La baisse du niveau général des prix au cours de ce mois est à attribuer principalement à la diminution des prix de la fonction de consommation " Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles " (-1,6%) et dans une moindre mesure aux fonctions de consommation " Produits alimentaires et boissons non alcoolisées " (-0,1%) ; " Transports " (-0,1%).

Pour ce qui est de la fonction de consommation " Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles", la baisse observée s'explique principalement par une diminution des prix des postes " Combustibles solides et autres " (-11,3%) et " Combustibles liquides " (-1,0%).

Concernant la fonction de consommation " Produits alimentaires et boissons non alcoolisées ", la baisse enregistrée provient des postes " Légumes frais en fruits ou racines " (-7,5%) et " Sel, épices, sauces et produits alimentaires n.d.a.l " (-5,9%). Dans le même temps, les postes " Tubercules et plantain " ; " Céréales non transformées " ; " Légumes frais en feuilles " ; " Légumes secs et oléagineux " ; " Poissons et autres produits séchés ou fumés " et " Autres produits frais de mer ou de fleuve " ont progressé respectivement de 10,7% ; 1,9% ; 10,1% ; 6,9% ; 0,8% et 13,0%.

S'agissant de la fonction de consommation " Transport ", son repli est lié au poste " Carburants et lubrifiants " (-0,2%). Par ailleurs, la fonction de consommation " Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants " a connu une pro-



gression de 1,6%.

Les plus fortes baisses

Les produits qui ont eu une forte contribution à la baisse de l'indice sont : " Tomates rondes (Pomme) " (-20,0%) ; " Charbon de bois " (-11,8%) ; " Sel de cuisine gros cristaux " (-57,3%) ; " Gombos frais " (-21,8%) ; " Piment vert (Gboyébéssé) " (-42,2%) ; " Chinchard frais (Akpalamoumou) " (-6,4%) ; " Sardinelles fumées (Adiadoè) " (-2,5%) ; " Sucre raffiné en poudre " (-9,6%) ; " Manvi fumé (Hareng) " (-9,3%) ; " aubergine locale " (-18,2%) ; " Pétrole lampant vendu en vrac " (-1,3%) ; " Essence super de rue " (-1,7%) et " Essence mélange de rue " (-1,6%).

Les plus fortes hausses

Pour les produits qui ont enregistré une hausse, on peut citer: " Igame " (+14,3%) ; " Oignon frais rond " (+29,2%) ; " Salade verte locale (laitue) " (+ 66,2%) ; " Piment rouge frais " (+10,4%) ; " Doèvi fumé (Anchois) " (+4,6%) ; " Riz importé brisé vendu au petit bol " (+3,3%) ; " Haricots blancs secs " (+11,8%) ; " Akpala fumé (Chinchard) " (+2,4%) ; " Crabes frais (aglinvimumou) " (+23,0%) ; " Riz importé brisé vendu au petit bol " (+2,4%) ; " Consommation de sucrerie dans un bar (Fanta, Coca-Cola) " (+6,1%) ; " Mais séché en grains crus

vendu au grand bol " (+0,8%) ; " Carpe frite à l'huile rouge " (+19,9%) ; " Consommation de bière dans un bar (Lager, Pils) " (+1,6%) et " Cure dents " (+6,7%).

Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a connu une régression de 0,1% contre une stabilité le mois précédent. L'inflation sous-jacente (variation mensuelle de l'indice "hors énergie, hors produits frais") a enregistré une stabilité contre une hausse de 0,1% en mai 2014.

La nomenclature suivant l'état des produits révèle que la baisse du niveau général des prix est imputable à la diminution de prix des produits de l'énergie (-1,8%) et produits frais (-0,4%). Selon la durabilité, cette régression du niveau général des prix s'explique particulièrement par la baisse des prix des produits non durables (-0,4%). S'agissant des secteurs de production, cette régression est l'effet de la baisse de 0,4% des prix des produits du secteur secondaire.

Suivant la provenance, la régression du niveau général des prix est due à la baisse conjuguée des prix des produits locaux (-0,3%) et des prix des produits importés (-0,2%).

Evolution trimestrielle

Le niveau des prix du mois de juin 2014, comparé à celui du mois de mars 2014 (évolution trimestrielle) a connu également une hausse (+1,0%) en liaison surtout avec la progression des prix des produits des fonctions de consommation " Produits alimentaires et boissons non alcoolisées " (+3,6%) et " Restaurants et Hôtels " (+0,5%). Pour ce qui est des nomenclatures secondaires, cette variation trimestrielle s'explique au niveau de l'état des produits aussi bien par les produits frais (+5,8%) que par les

" produits hors énergie et produits frais " (+0,1%). Quant à la durabilité des produits, cette progression provient essentiellement de la hausse des prix des produits non durables (+2,0%). S'agissant de la provenance, la hausse est due à la variation des prix des produits locaux (+1,8%).

Evolution annuelle

Par rapport à juin 2013 (glissement annuel), le niveau général des prix a enregistré une hausse de 0,4%, due essentiellement à la hausse des prix des produits des fonctions de consommation " Transports " (+4,6%) ; " Restaurants et Hôtels " (+2,9%) et " Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles " (+3,3%).

Par ailleurs, la fonction de consommation " Produits alimentaires et boissons non alcoolisées " a connu en glissement annuel, une baisse de 3,5%. En ce qui concerne les nomenclatures secondaires, cette progression annuelle s'explique au niveau des secteurs de production par la hausse conjuguée des prix des produits du secteur tertiaire (+2,0%) et du secteur secondaire (+0,6%).

S'agissant de la provenance, cette hausse est l'effet de l'augmentation de 1,4% des prix des produits importés. Quant à la durabilité, cette progression provient de l'augmentation de 2,0% des prix des services. Concernant l'état des produits, cette hausse est l'effet cumulé de l'augmentation des prix des " produits hors énergie, hors produits frais " (+0,7%) et des prix des " produits de l'énergie " (+5,3%).

Le taux d'inflation calculé sur la base des indices moyens des douze derniers mois s'est établi à 0,2% contre 0,4% en mai 2014. En mai 2014, ce taux était de 0,5% dans la zone UEMOA.

SOCIÉTÉ/TELEPHONIE :

La portabilité en question dans les pays de la sous-région ouest-africaine, l'ATC invite les autorités togolaises à y souscrire

LES AVANCÉES technologiques en matière de téléphonie s'accroissent. Ils ne se passent plus un jour où on annonce des modifications dans le monde des télécommunications. Cependant, certaines notions, quoiqu'ancienne dans les pays développés, demeurent nouvelles ou carrément inconnues dans les pays africains. La portabilité en est une, cette possibilité qui est donnée au consommateur de changer d'opérateur tout en conservant son numéro de téléphone mobile.

Cette notion presque inconnue de la majorité du public togolais interpelle l'Association Togolaise des Consommateurs(ATC) qui entend la promouvoir auprès des autorités compétentes en vue de son adoption. Dans un communiqué de presse, le mouvement consumériste togolais souligne que la portabilité est une innovation pour laquelle il interpelle l'Autorité de Réglementation des Secteurs des postes et Télécommunications (ARTP) afin que celle-ci prenne les dispositions nécessaires pour que Togocel, Moov-Togo et le 3e opérateur qui arrivera bientôt, pratiquent la pratique en vue d'améliorer davantage les services à l'endroit des consommateurs togolais.

Les avantages de la Portabilité

Selon l'ATC, L'ARTP doit œuvrer pour la mise en place de la Portabilité au Togo car le recours à cette fonctionnalité va induire plus de concurrence dans le secteur de la téléphonie mobile avec comme conséquences attendues pour le consommateur :

-Des prix plus bas,

-Une accessibilité accrue des consommateurs à la téléphonie,

-Un maillage plus dense et plus profond du pays par les opérateurs et l'État

-Une meilleure qualité du service

Selon l'ancien directeur Afrique de l'Organisation Internationale des consommateurs(OIC), le consommateur n'est plus un client captif d'un opérateur du fait de son numéro qui est comme une " carte d'identité ".

Amadou KANOUTE estime que la mise en œuvre de la portabilité serait, en réalité, source de concurrence accrue entre les opérateurs, singulièrement là où il existe un acteur dominant. La portabilité de numéro, permet de supprimer les entraves au libre choix des consommateurs et donc de garantir le développement d'une concurrence effective dans le secteur de la téléphonie mobile.

Sous une perspective citoyenne, la portabilité devrait permettre à l'Etat de répondre à l'attente des citoyens qui est l'égalité devant le service public quel que soit sa localisation dans l'espace géographique du pays d'une part et l'accessibilité financière aux télécommunications pour les consommateurs défavorisés, d'autre part relève-t-il. Ainsi elle devrait aussi participer de la lutte contre la pauvreté au vu du fort taux de pénétration du téléphone mobile dans notre pays et son utilisation qui s'est " démocratisée " pour des besoins économiques par les acteurs du secteur commercial et agricole souligne l'expert de l'OIC.

La portabilité en Afrique et dans le monde

La portabilité existe dans de nombreux pays dans le monde. Elle a même fait une entrée fulgurante en Afrique, ces dernières années. Des expériences sont relevées dans certains pays africains:

Le Ghana : Introduite au Ghana le 7 juillet 2011 par l'Autorité nationale des communications (NCA, National Communications Authority), la portabilité des numéros mobiles permet aux abonnés de la téléphonie de migrer d'un opérateur à l'autre, tout en conservant leur numéro. En juin le temps moyen pour mettre en œuvre la portabilité était tombé à 1 heure 24 minutes; aujourd'hui, les plus récentes données indiquent que la portabilité est mise en œuvre dans un laps de temps compris entre 2 et 22 minutes, avec un moyen tournant autour de 7 à 8 minutes.

Le Kenya : La commission des communications du Kenya (CCK) a autorisé le lancement du projet sur la portabilité du numéro de téléphone mobile le 1er avril 2011

Le Maroc : La commercialisation de la portabilité auprès des usagers/abonnés remonte à la fin 2007. Ce service concerne aussi bien les numéros du mobile (25,3 millions de clients-avec ou sans abonnement-) que du fixe (3,5 millions de clients)

Le Nigeria : La Commission nigériane de régulation des communications (NCC) a lancé le service de portabilité du numéro (NP), qui permet à un client d'utiliser un autre réseau et de

conserver son numéro, depuis le mois mars 2013. Le NCC signale que 14 183 abonnés ont utilisé la portabilité en avril 2014 contre 14 383 en mars de la même année.

En Europe. La Directive 2002/22/CE du Parlement européen et du conseil du 7 mars 2002 concernant le service universel et les droits des utilisateurs au regard des réseaux et services de communications électroniques (directive "service universel") indique en son article 30 " Les États membres veillent à ce que tous les abonnés des services téléphoniques accessibles au public, y compris les services mobiles, qui en font la demande puissent conserver leur(s) numéro(s), quelle que soit l'entreprise fournissant le service "

En France la portabilité est effective depuis le 7 novembre 2011. Au Luxembourg d'où est originaire Tigo/Millicom, la portabilité est effective depuis 2006 et aux Etats Unis, la portabilité y est instituée depuis le 24 novembre 2003.

Amadou KANOUTE a ajouté qu'au Sénégal, grâce à la campagne de l'Institut panafricain pour la Citoyenneté, les Consommateurs et le Développement (CICODEV), l'ART&P, l'Agence de Régulation des Postes et Télécommunications- a accepté, malgré la réticence de l'opérateur historique Orange de lancer le processus pour la mise en place de la portabilité au plus tard en Septembre 2015. Il sera peut être le premier pays francophone de l'Afrique de l'Ouest à l'adopter.

ANEHO: "Togolese Foundation" au chevet de la prison civile d'Aného avec des vivres et des produits pharmaceutiques

LA "TOGOLESE Foundation" - (Fondation Togolaise) - une Ong créée en 2009 en Caroline (USA) par des Togolais et reconnu par l'Etat américain - a fait don ce lundi de vivres et de produits pharmaceutiques à la prison civile d'Aného (environ 45 km à l'est de Lomé). C'est une action menée en collaboration avec d'autres Associations dont Vision Solidaire et Diaspora Sans frontière.

Cette action humanitaire s'inscrit dans le cadre des activités prévues pour le compte de la deuxième édition de la "grande semaine de la Diaspora togolaise" qui a démarré ce lundi pour prendre fin le 27 juillet.

La semaine de la Diaspora se veut une plateforme d'échange d'expériences, de rencontres d'opportu-



Photo de famille des membres de l'ong "Togolese Foundation" au sortir de la prison civile d'Aného

nités intra et extra sectorielles entre les Togolais de la diaspora et ceux restés au pays.

Pour cette édition, des togolais vivants à l'étranger (actuellement à Lomé) vont sillonner plusieurs villes du Togo pour exprimer non

seulement leur vision de développement de ce pays, mais aussi apporter leurs aides sous diverses formes aux populations.

Ils sont soutenus dans leurs démarches par plusieurs artistes de la chanson togolaise et certains

humoristes.

Dans son intervention, Dr Aubin Kodjovi Thon, président de la Togolese Foundation, a invité tous les togolais vivant hors du territoire à se joindre à eux pour donner plus de visibilité aux actions de la diaspora.

Mme Gnamgna, chef du centre pénitentiaire d'Aného a remercié les donateurs pour leur geste au profit des détenus.

"C'est un grand geste, car il arrive des moments où il n'y a presque pas de médicaments au niveau de l'infirmerie pour soigner les détenus quand ils tombent malades", a-t-elle souligné.

La "Togolese Foundation" et les associations partenaires mèneront la même activité dans d'autres structures dont le CHU Sylvanus Olympio de Lomé.

TRANSFERT : Patrice Evra rejoint la Juve !



Patrice Evra, âgé de 33 ans, a quitté ce lundi Manchester United pour s'engager deux ans avec la Juventus Turin.

Alors qu'il avait fait part aux dirigeants de Manchester United de sa

volonté de quitter le club, Patrice Evra (33 ans) a vu son vœu exaucé. Le latéral gauche de l'équipe de France s'est engagé pour deux ans, ce lundi, avec la Juventus Turin.

Les deux clubs ont trouvé un accord sur une indemnité d'environ 1,5 millions plus 400 000 euros en cas de qualification de la Vieille Dame pour la Ligue des champions de la saison 2015/2016.

Son ancien club, Manchester

United, a tenu à le "remercier pour ses nombreuses années d'excellent travail". Evra était arrivé en 2006 chez les Red Devils et y a notamment gagné la Ligue des champions en 2008 et cinq championnats (2007, 2008, 2009, 2011 et 2013).

De son côté, le joueur s'est exprimé dans un message adressé aux fans de son ancienne équipe "après beaucoup de réflexion j'ai décidé qu'il était temps pour moi de quitter Manchester United. C'est la plus grosse décision de ma carrière car ce club est, et restera toujours, dans mon cœur".

Un échange avec Wayne Rooney, un bras de fer avec les dirigeants parisiens : La presse anglaise a retrouvé sa verve au sujet d'une éventuelle arrivée d'Edinson Cavani à Manchester United

Cavani et la presse anglaise, acte II. Après quelques semaines de répit pendant la Coupe du Monde, les journaux d'outre-Manche reparlent de nouveau avec insistance de l'arrivée de l'attaquant uruguayen en Premier League. Et plus précisément du côté de Manchester United. A en croire le Daily Mail, le club désormais entraîné par Louis van Gaal aurait ainsi fait du Matador sa priorité offensive en cas de souci avec Wayne Rooney. Et le scénario écrit par le journal anglais est assez tordu.

Un échange avec Rooney ?

On y apprend que van Gaal, désireux de faire jouer van Persie dans l'axe au sein d'un 3-4-3, ne serait pas convaincu de l'apport et de la motivation de l'international anglais sur un côté. Conséquence : MU pourrait se séparer de Rooney et souhaiterait recruter un Cavani désireux lui de quitter le PSG. Le Daily Mail imagine même un échange entre les deux joueurs mais ne se pose en revanche aucune question sur la perspective de voir l'Uruguayen débarquer dans un club privé de Ligue des Champions. Ni sur l'obligation de le



Edinson Cavani, en route vers Man U ?

faire jouer encore sur un côté en raison de van Persie. Et encore moins le salaire mirobolant de Rooney, peu compatible avec l'allègement de la masse salariale du PSG.

Attendu ce lundi au Camp des Loges

Autre gros titre sur Cavani dans les colonnes du Mirror. Lui aussi convaincu de la volonté de l'Uruguayen de quitter le PSG cet été pour rejoindre la Premier League, le quotidien britannique avance l'hypothèse d'une réunion cette semaine entre l'attaquant et ses

représentants.

Le joueur de la Céleste, attendu ce lundi au Camp des Loges pour reprendre l'entraînement, souhaiterait que ses agents et les dirigeants parisiens se mettent rapidement d'accord sur un transfert en cas d'offre de United.

Toujours selon le Mirror, Cavani aurait même évoqué l'idée d'un bras de fer avec ses dirigeants. Là encore, il ne s'agit que de supputations. Seule certitude : on va beaucoup parler de Cavani dans les prochaines semaines.

Source:

lemedium2013@yahoo.fr

AURIER, "Je suis Parisien"

Auteur d'une saison brillante avec Toulouse et d'une Coupe du monde également remarquable avec la Côte d'Ivoire, Serge Aurier est suivi de très près par le Paris-SG. Pour Francefootball.fr, le latéral de 21 ans fait le point. Et reconnaît les contacts avec le club parisien.



Serge Aurier (17)

"Je pense qu'il y a quelque chose à faire à Paris. Si j'y vais, bien sûr, lâche le joueur. C'est une équipe avec de grosses individualités et un bon collectif.

Sur le plan européen, elle fait également des choses très intéressantes depuis l'arrivée des Qataris. C'est important pour Paris d'être à ce niveau de jeu. Ça attire forcément... Et c'est aussi un gros challenge pour tous les joueurs qui y sont. Il faut réussir à chaque match de Ligue 1, et surtout de Ligue des champions, qui reste une priorité."

En cas de transfert, Aurier n'aura pas tout à déménager. "Je suis un Parisien, sourit-il. Je connais très bien Paris, ma famille y vit et j'y vais très souvent."

L'éventuelle concurrence avec les stars parisiennes ne l'effraye pas plus. "La concurrence existe partout. Quand je suis arrivé à Toulouse, j'ai dû batailler dur pour m'imposer."

Que ce soit à Paris ou ailleurs, ce sera toujours avec la même envie, le même enthousiasme que je rentrerai sur le terrain. Je suis un mec qui aime la concurrence. J'ai eu des entraîneurs qui m'ont enseigné la combativité. J'ai été formé dans ce moule. Et je continue d'apprendre et de m'aguerrir. C'est mon défi. Si le PSG me recrute, ce sera la même chose, j'essaierai d'aller de l'avant et de donner le maximum."

Les prochains jours vont être décisifs pour Serge Aurier. C'est désormais aux dirigeants parisiens de jouer.

Zozo

U-17 TOGO 0 - SÉNÉGAL 0



Les Eperviers cadets

Les Eperviers du Togo rencontraient pour le compte du deuxième tour préliminaire de la CAN cadets 2015, les lionceaux du Sénégal. Un score nul et vierge (0-0) a sanctionné la partie.

La première partie a été jouée dans le cap des éperviers cadets qui, manquant cruellement de cohésion ont laissé l'initiative du jeu aux sénégalais.

Diatta Krépin et Niane Ibrahima ont donné du fil à retordre à la défense togolaise sans jamais marquer le but qui devrait libérer les sénégalais. Les Togolais réussirent quelques actions grâce à Gagabo Patrick. En deuxième partie, la rencontre s'est équilibrée avec un jeu plus fluide de la part des cadets togolais. Mais, ni Agbobadaya, ni Aharrh Gnama rentré en jeu n'arriveront à trouver le jeu des filets. Cadets sénégalais

C'est un public déçu qui est reparti du stade municipal de Lomé. Les éperviers joueront le match retour dans deux semaines à Dakar.

LEWANDOWSKI MARQUE SON PREMIER BUT AVEC LE BAYERN MUNICH

Première apparition de Robert Lewandowski avec le Bayern Munich et premier but.

Lundi soir, en amical face à Duisbourg, la recrue phare du champion d'Allemagne a ouvert le score (62e). Un but qui n'a pas suffi puisque les Bavarois ont dû concéder le nul après l'égalisation de Schnellhardt (69e).

À noter que Franck Ribéry, qui a repris mardi dernier, n'était pas sur la feuille de match.

OM - CHIEVO VÉRONE LE 2 AOÛT

Marseille disputera son dernier match de préparation le 2 août face au ChievoVerone, 16e de Serie A la saison dernière, a annoncé le club olympien dans un communiqué ce lundi. Le match se déroulera au Pontet. Les hommes de Marcelo Bielsa retrouveront ainsi Bostjan Cesar, ancien joueur du club (2005-2007, déc. 2008-2009), pour un dernier rendez-vous avant la première journée de Ligue 1 qu'ils disputeront au stade Armand-Cesari, à Furiani, contre Bastia.

Par ailleurs, le match amical des Marseillais face à Benfica mercredi au stade Gabriel-Montpied de Clermont (11 980 places) se jouera à guichets fermés.

RENCONTRE ENTRE LES ÉTUDIANTS DE ZIO ET LA PRESSE / PRÉSENTATION OFFICIELLE DE LA FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS ESTUDIANTINES DE ZIO

Une fédération des associations des étudiants du Zio regroupe autour d'un projet commun dans les différents cantons de la préfecture pour discuter de la vision Togo 2030. C'est ce qui a fait l'objet de la conférence de presse animée le vendredi dernier à Lomé par le président de ladite fédération Dominique AHOSSEY.

Ainsi les différentes associations des cantons comme Gapé, Agbélouvé, Tsévié, Dalavé, Davié-Assomé, Mission Tové, Kovié, Wli et Adetikopé sont les composantes de cette fédération. Cette fédération posera les actes utiles, participera aux actions de développement du Zio. Elle veut prendre part activement aux projets de construction de la vision Togo 2030 dans la préfecture du Zio pour cela elle veut amener tous les autres associations des différents cantons de la préfecture à adhérer à cette fédération.

"Plusieurs symposiums de par le monde ne cessent d'appeler à la prise en compte de la jeunesse dans les prises de décisions puisque c'est autour et pour cette jeunesse que sera construit le monde de demain.

En Afrique en général et au Togo en particulier nous convenons tous que le plus grand problème qui freine le décollage reste la question des ressources humaines.

Une jeunesse qui n'est souvent pas associée aux prises de décisions et aux discussions concernant le futur de sa cité ne se retrouve pas forcément dans les actions qui sont menées et les conséquences nous les savons tous.

Pas de prises de conscience s'agissant des intérêts communs, détournement, gabegie une fois au pouvoir et la liste est longue..." a déclaré le président. Pour arriver à ces objectifs précités, les membres de la fédération comptent sur les cadres du Zio et d'autre bonne volonté.



TOGO EXPRESS

Agence de distribution de courriers

Lettre- Documents d'Affaires-Colis-Marchandises
 Imprimerie-Sérigraphie-Tampons-Reliure
 (Tous travaux d'impression)
 Adresse 141, Angle Rue LANDJO (Tokoin Tamé)

A coté du commissariat du 5ème arrondissement
 BP : 5022 Lomé Togo
 Tél : +228 22 61 46 08 / 23 38 54 11
 Fax : +228 22 26 06 02
 Cel : +228 90 15 98 06/98 10 33 08
 Email : togoexpress07@yahoo.fr



CAFRAM-TOGO

Centre Africain de Formation et de Recherche en Arts et Métiers
 Spécialiste de la Sérigraphie Industrielle
 Marquage et Impression des Supports de communication
 Prestation de service

Contacts : (+228) 90 05 84 20 / 22 37 75 74



SOGESTI
 Intégrateur de Système d'information
 Communication - Formation - Conseil
support@sogesti.net / www.sogesti.net

-Sogesti informatique
 -Création de site web -Archivage-Formations-
 Oracle-Télécom- Sharepoint-Linux
www.sogesti.net Tel : 22 20 05 53

-Pour être certifié ou devenir webmaster ou développeur
www.institutwebmaster.com

☐-Pour trouver rapidement un emploi ou recruter rapidement
www.emploitogo.com

-Pour trouver des appels d'offres et des marchés publics et privés
www.marchespublicstogo.com

-Liste des hôtels et auberges du Togo
www.togotourisme.com

-Tests ADN <http://easydnatogo.com/>

-Agence immobilière : Location & Vente
www.journalmaison.com

Service à la clientèle : Tel 22 20 05 53 - Cel : 91 06 88 07
 e-mail : info@sogesti.net

Maquis LA GRÂCE Guest House

Pâtisserie - Pizzeria - Restaurant
 Service traiteur, Cuisine africaine et européenne



Immeuble face au grand magasin
 de Togo Télécom Qt Novissi Nukafu/
 Ancien local d'IDS-Togo

Tel : 91 97 8 57 /
 99 46 43 27/22 36 77 11